

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^s : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^s : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.

CAHORS									MONTAUBAN			TOULOUSE		
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p ^r Montaub.	Arrivées	Dép. p ^r Cahors	Dép. p ^r Toulouse	(Arrivée).
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	5 ^h 5 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	4 39 m.	—	11 30 —	2 49 s.	7 14 —	5 25 s.	7 45 —	5 10 s.	8 30 —	9 50 —

Train de foire : Départ de Libos à 7^h 10^m matin. — Arrivée à Cahors à 9^h 15^m matin.

Cahors, le 23 Octobre.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 21 octobre

QUESTION SUR LE TONKIN

M. Rivière. — A la fin de la séance d'hier, j'ai déposé un projet de résolution sur lequel M. le président du Conseil devait être entendu.

M. le président du Conseil. — Des explications ont été données sous le sceau du secret absolu ; aujourd'hui, on demande la publicité complète. J'estime qu'il y aurait actuellement des inconvénients graves à cette publicité.

C'est une question de principe que la Chambre doit trancher. C'est de toute nécessité de continuer à garder le secret auquel on s'est engagé, au moins jusqu'à ce que les circonstances soient modifiées. Je prie la Chambre de repousser le projet de résolution (Très bien au centre).

M. Rivière. — Quand l'engagement du secret a été pris par la commission, il ne s'agissait que du Delta ; personne n'en contestait la nécessité. Aujourd'hui, le Delta est occupé ; il n'y a plus de secret à garder.

Le projet de résolution de M. Rivière est repoussé par 294 voix contre 191.

LA RESPONSABILITÉ DES PATRONS

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la proposition relative aux responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes.

M. Drumel demande le renvoi de l'article 3 à la commission.

M. Girard, rapporteur. — Je repousse le renvoi à la commission qui serait un nouvel ajournement à la loi, et je dépose un amendement tendant à limiter l'application de la procédure sommaire aux demandes formées par les ouvriers.

M. Ravier-Lapierre combat l'amendement.

M. Rodat. — Il serait très fâcheux de faire une loi pour renverser la preuve en faveur des ouvriers.

L'amendement est adopté.

M. Delattre. — Il faudrait étendre la procédure sommaire à tous les cas d'accidents.

M. Remoiville développe un amendement tendant à fixer les règles de la procédure devant les différentes juridictions pour les demandes de

dommages-intérêts se basant sur la loi de 1838 et attribuant aux juges de paix la compétence jusqu'à 1,000 francs en dernier ressort et pour une somme supérieure à charge d'appel, afin que ces sortes d'affaires soient réglées dans le délai de deux mois et demi.

M. Girard. — L'amendement modifie la compétence, contrairement à l'intérêt ouvrier. Ce système n'abrège pas les délais ; il a un autre inconvénient, c'est d'être rempli de difficultés.

La commission repousse l'amendement.

L'amendement de M. de Remoiville est rejeté.

M. Rodat fait remarquer que l'article 3 de la commission, a une disposition générale.

Un amendement de M. Delattre est repoussé.

L'article 3, complété par l'amendement de M. Girard, est adopté.

La discussion est renvoyée à jeudi.

RÉCOMPENSES AUX SOLDATS DU TONKIN ET DE MADAGASCAR.

M. de Mahy dépose et lit un rapport sur le projet relatif aux croix et médailles à décerner à l'occasion des faits militaires du Tonkin et de Madagascar et conclut à l'adoption du projet ; il demande l'urgence.

La discussion a lieu immédiatement.

M. Malartre. — Je demande à la Chambre de voter par acclamation le projet, dont le but est de rendre hommage à nos braves soldats.

M. le président. — Je crois être l'interprète de la Chambre en déclarant que le projet sera non voté, mais acclamé.

La Chambre vote le projet à l'unanimité. (Applaudissements.)

SÉNAT

Séance du 21 octobre

LES INCOMPATIBILITÉS

La commission présente une nouvelle rédaction du paragraphe 6 de l'article 3 ainsi conçu :

« Les fonctionnaires admis au parlement ne peuvent cumuler leur traitement et l'indemnité législative que jusqu'à concurrence de 20,000 fr. »

M. Chalamet, rapporteur, défend cette nouvelle rédaction qui est adoptée par 102 voix contre 57.

Sur l'article 5, qui a été renvoyé à la commis-

sion, M. Chalamet, d'accord avec M. le ministre de la guerre, présente une nouvelle rédaction ainsi conçue :

« Les militaires et les marins ne peuvent faire partie du Parlement ; sont exceptés : 1^o Les maréchaux de France et les amiraux ; 2^o les officiers généraux maintenus, sans limite d'âge, au cadre de la 1^{re} section et non pourvus de commandements ; 3^o les officiers généraux et assimilés, se trouvant dans le cadre de la 2^e section ; 4^o les militaires et les marins de la réserve et de l'armée territoriale. »

M. le colonel Meinadier propose d'ajouter les généraux de division et les vice-amiraux qui seront mis en disponibilité pendant la durée du mandat parlementaire.

M. le général Campenon, au nom des intérêts du service public et de la discipline, combat l'amendement qui est soutenu par M. Kerdrel et repoussé.

La nouvelle rédaction de l'article 5 est adoptée. M. Naquet propose de remplacer l'article 10 et dernier du projet par le suivant :

« Sont abrogées toutes les dispositions législatives contraires à la présente loi, notamment l'article 10 de la loi du 28 juin 1833, concernant les services maritimes postaux. »

L'amendement est adopté.

Le Sénat passera à la dernière délibération.

La discussion du projet sur les récidivistes est renvoyée à jeudi.

Les nouveaux impôts

« Pour 1886, nous n'échapperons pas à de nouveaux impôts. Si nous n'en proposons pas cette année, vous savez bien que c'est parce que nous entrons dans une période d'élections. »

(Paroles de M. Jules Ferry.)

Revue des Journaux

Le National. — Nous hésitions hier, à croire le président du conseil assez mal inspiré pour avoir fait tout haut de pareils aveux. Aujourd'hui, le doute n'est plus permis. Trois membres de la com-

mission du budget interrogés par nous, nous ont confirmé l'exactitude de cette déclaration, et l'un d'eux a bien voulu nous montrer le petit papier sur lequel, stupéfait, il avait écrit les propres phrases de M. le président du conseil.

Il faut de nouveaux impôts, et ces impôts on les édictera quand les élections seront passées. Avant ce serait imprudent et compromettant pour la candidature des députés qui ont rendu, par leur imprévoyance et leur courtisannerie électorale, les nouveaux impôts nécessaires. Après, comme on aura quatre ans devant soi, il sera inutile de se gêner, et on ne se gênera pas !

Eh bien ! nous soutenons que c'est avant qu'on l'écorche de rechef qu'il faut que le contribuable crie et proteste, et nous répétons que le moins qu'on lui doive, c'est de l'aviser, par avance, de l'étendue des sacrifices qu'on attend de lui.

Le budget de 1885 passe au second rang, après la déclaration de M. Jules Ferry, d'abord parce que ce budget finira bien toujours par être équilibré ; ensuite, parce qu'il est entendu que toutes les charges excessives qui lui incombent seront reportées discrètement sur le budget de 1886, l'année des nouveaux impôts. La vraie discussion, la seule utile, ce n'est donc pas la discussion du budget de 1885, c'est celle qui portera sur « ce que devra être » le budget de 1886, dans lequel s'accumuleront les déficits dissimulés de l'année de 1885.

Quand il s'agit de l'avenir financier de la France républicaine, il ne peut plus y avoir de place pour les petites roueries parlementaires et électorales, mises au service exclusif d'un groupe quelconque de politiciens.

Le Journal des Débats :

On a eu tort de répéter ce propos ; mais M. Jules Ferry a eu plus grand tort encore en le tenant. Nous ne le blâmons pas d'avoir dit ce qu'il pensait, mais d'avoir pensé ce qu'il a dit. Son excuse est qu'il n'est pas le seul, hélas ! à penser ainsi. Encore est-ce bien une excuse pour lui ?

Nous savons, du reste, que nous ne faisons plus en ce moment que de la politique électorale, c'est-à-dire, la pire de toutes. Cela est fâcheux de la part de la Chambre, mais il est naturel et inévitable que nos députés veuillent être réélus.

Où trouver un contre-poids contre ces faibles-

rêt qu'il avait à cela.

Aussi M. de Maudreuil n'hésita pas. Il me suivit rue de Téhéran, chez Amédée. Là une scène violente éclata entre eux. Votre père traita mon ami de misérable ; Amédée le suppliait en vain de ne pas le perdre. A la fin, transporté de colère, M. de Maudreuil, croyant à une menace de la part de Lejosne, tira de sa poche un petit couteau arabe. Mais mon ami le lui arracha, et en frappa votre père... »

Hilarion s'arrêta.

Il avait suivi, à mesure, l'effet de ses paroles sur Loïc, comme s'il eût voulu étudier le résultat de son petit discours. Mais un des personnages paraissait plus anxieux encore que lui : c'était Blanche.

— Je termine, reprit Hilarion. Quand Amédée vit votre père mort, il fut saisi de terreur. Qu'arriverait-il si on découvrait qu'il était l'assassin ? Moi-même, j'étais en grand danger. N'étions-nous pas tous les deux des repris de justice ? Jamais la police n'admettrait que nous ne fussions pas coupables. Il s'agissait donc de faire disparaître le corps. Nous eûmes l'idée, pour détourner les recherches, de déposer le cadavre dans une barque et d'abandonner cette barque au fil de l'eau... La seule difficulté, c'était d'arriver à Auteuil.

— Bien, assez, dit Loïc.

Le jeune homme se représentait ces deux misérables transportant le corps de son père par une nuit d'hiver, à travers la campagne. Il voyait cette voiture roulant dans Paris, avec ses deux assassins assis à côté de leur victime... Cette pensée lui faisait horreur. Il avait écou-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(36)

LE MYSTÈRE DU BAS-MEUDON

Il allait sans doute s'emporter davantage, quand il aperçut Blanche qui le regardait froidement, durement. L'œil fixe de madame Darcourt lui en imposa.

— Elle me tient, grogna-t-il.

— Que voulez-vous savoir ? reprit Hilarion à haute voix.

— Vous avez assisté au crime, dit de nouveau Loïc avec un violent battement de cœur. Racontez-moi ce que vous savez.

— Alors, comme ce sera un peu long, permettez que je prenne un siège. Je déteste parler debout. Là... très-bien.

Le coquin avait retrouvé son insolence imperturbable. Il continua, avec autant de tranquillité que s'il eût narré une aventure d'amour pour s'amuser.

— Voici. J'ai connu Amédée Lejosne à la maison cellulaire de Poissy. C'était un garçon de bonne famille. Il avait été assez courageux pour faire un faux, et assez bête pour se laisser prendre. Vous comprenez que nous ne tardâmes pas à être les meilleurs amis du monde. Rien n'active la conversation comme de tresser des chaussons de lisière. Alors, on cause, et, en causant, on fait

connaissance ; c'est ce qui arriva. J'avais huit ans à faire, lui n'en avait que six. Aussi ce fut avec désespoir que nous fûmes obligés de nous séparer quand son temps fut fini. J'ai le cœur si sensible ! Seulement, avant de partir, Amédée me remit l'adresse où il allait demeurer, afin que je pusse aller le rejoindre à ma sortie. C'est ce qui arriva. Amédée fut gentil. Comme je n'avais d'autre argent que les économies de ma masse, il me donna mille francs.

« — Vois-tu, me dit-il, je veux redevenir un honnête homme. J'ai une bonne place ; je suis employé dans une maison de commerce. De plus, on a parlé de moi à un riche propriétaire qui a des biens à faire valoir dans l'Anjou, et j'espère qu'il me prendra comme régisseur... »

Ce propriétaire, c'était le baron de Maudreuil, votre père. Je ne le connaissais pas. Vous comprenez qu'à Poissy on n'a pas le temps de faire de belles relations !

— Continuez, dit froidement Loïc, sans même relever l'insolence des paroles d'Hilarion.

— L'avis d'Amédée me parut sage. Je me faisais vieux. Il était temps de me ranger. J'allai voir ma fille. Ah ! ce fut une scène touchante ! Elle craignait qu'en apprenant son origine vous ne l'aimassiez plus. Si bien qu'elle me supplia de partir pour l'Amérique. Tendre amour filial !

Mon beau-frère, que j'allai voir à Langourias, m'en dit autant. Il voulut bien, lui aussi, me donner de l'argent ; mais, comme il se défiait de votre serviteur, il tint à me conduire au Havre, où je m'embarquai. En chemin, j'avais fait mes réflexions,

es, où ils peuvent se laisser déchoir sous cette préoccupation unique ? Dans le Gouvernement, sans doute. Mais, si le Gouvernement partage ces préoccupations et ces faiblesses et s'il en fait la loi de sa conduite, où sera le contre-poids ?

Un corps d'armée en Chine

Le *Figaro* rapporte une conversation que le ministre de la guerre aurait eue avec un député de la majorité.

Interpellé sur la solution des affaires de Chine, le général Camponen se serait écrié :

— La solution, si l'on ne veut pas revenir de là-bas, avec un traité honorable, c'est de mobiliser un corps d'armée; il n'y en a pas, il ne peut pas y en avoir d'autre.

— Mobiliser un corps d'armée, à la veille des élections !

— Ça, c'est de la politique et je ne m'en préoccupe pas. J'ai dit à mes collègues, à différentes reprises, que si on a l'intention de poursuivre les opérations en Chine, il faudra se résigner à l'éventualité que j'indique.

Informations

Rupture de négociations.

Paris, 22 octobre.

Toutes les tentatives de médiation entre la France et la Chine ont définitivement échoué.

C'est ce qui explique la décision prise ce matin en conseil des ministres d'envoyer de nouveaux renforts dans l'Extrême-Orient.

Le gouvernement français avait cependant fait toutes les concessions possibles. C'est ainsi notamment qu'il avait renoncé à toute indemnité pécuniaire.

La mobilisation. — Pendant toute la soirée d'hier un échange très actif de dépêches a eu lieu entre le ministre de la guerre et le général commandant le 15^e corps d'armée. On suppose qu'il s'agissait des dernières mesures à prendre en vue de la mobilisation du 15^e corps qui aurait été décidée hier matin au conseil des ministres.

La question franco-chinoise. — La plupart des journaux commentent l'élection de la commission du Tonkin, demandant une rapide solution de la question franco-chinoise.

Le bruit court que M. Rivière, et, à son défaut, M. Turquet, se propose de demander à la tribune quelques explications sur la disparition des archives des procès-verbaux de la commission du Tonkin.

La crise belge. — D'après une dépêche de Bruxelles, le bruit qui a couru d'un remaniement ministériel est démenti.

Paris, 22 octobre, soir.

Le rapport de l'amiral Courbet sur les combats de la rivière Min est arrivé ce matin à Paris.

le récit d'Hilarion Gentil, en proie à de sombres idées.

Si le coquin disait vrai. M. de Maudreuil aurait été tué sans préméditation, par cet Amédée Lejosne, et le père de Jeanne n'aurait été que le témoin du crime. Une chose donnait raison à cette version. Quels rapports avaient pu exister entre Hilarion et M. de Maudreuil ? Aucun, évidemment ! tandis qu'on venait de lui prouver que son père avait connu ce Lejosne.

L'intérêt de ce dernier à commettre le crime était de toute évidence. Il voulait faire disparaître un homme qui voulait arguer contre lui. Cependant, il se révoltait contre cette pensée, que son père, ce gentilhomme si bon, si grand, si généreux, avait été tué pour une raison aussi banalement vulgaire.

— Il vous reste deux choses à m'apprendre, dit-il à haute voix. La première, c'est la cause de votre obstination à détourner mes soupçons, la seconde, les motifs de votre attaque au bois de Boulogne.

— Oh ! mon Dieu, c'est bien simple, grommela Hilarion Gentil, toujours aussi placidement que s'il eût raconté jusque-là l'histoire la plus naturelle. Voyez-vous, un meurtre, c'est quasi un engrenage de machine : quand on a mis le petit doigt sous la roue, le corps y passe. Je n'ai pas tardé à m'apercevoir que vous faisiez des recherches. Tout m'accusait. J'ai voulu vous égarer. J'ai parlé d'une femme comme j'aurais parlé d'autre chose, peut-être parce qu'il n'y en avait pas eu dans l'affaire. De même, quand je vous ai attaqué au bois de Boulogne. — Dame ! vous m'aviez presque découvert. Il était prudent à moi

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Volontariat d'un an. — Le minimum des points nécessaires pour contracter l'engagement du volontariat d'un an est fixé à 1,600.

Chemin de fer de Paris à Orléans
Le 1^{er} décembre prochain, à une heure, il sera procédé publiquement, dans une des salles de l'administration, 8, rue de Londres, au tirage au sort des différents titres remboursables au compte de l'Exercice 1884.

Les actions et obligations sorties à ces tirages seront remboursées dans les bureaux de la compagnie à partir du 2 janvier 1885.

Le remboursement pourra être effectué à Paris dès le lendemain du tirage, sous la déduction de l'impôt édicté par la loi du 21 juin 1875, et d'une retenue calculée au taux d'escompte de la Banque de France.

Un suicide. — Hier, mercredi, un événement tragique a mis en émoi les habitants les habitants de la rue Casseneuil, à Villeneuve-sur-Lot. Un voyageur de commerce, le sieur A..., âgé de trente-six ans, domicilié à Cahors, descendu la veille à l'hôtel Lamouroux, a tenté de se suicider en se portant dans la région du cœur un coup à l'aide d'une arme blanche emmanchée à l'extrémité d'une canne de parapluie.

L'arme ayant dévié, il ne s'est pas tué sur le coup, et ses gémissements ont été entendus. On s'est empressé autour de lui et on a constaté que l'arme avait pénétré de vingt-cinq centimètres dans la région intercostale.

L'état de ce malheureux est désespéré. On ignore les causes qui ont pu le porter à cet acte de désespoir. Il n'a pu prononcer que le mot de « calomnie ». A... appartient à une famille de commerçants des plus honorables de Cahors.

Dimanche matin, à 8 heures 1/2, la jeune X..., âgée de 2 ans 1/2, s'amusa sur une galerie du deuxième étage d'une maison sise rue St-James, lorsqu'elle se laissa tomber dans la cour. Relevée aussitôt par ses parents la pauvre petite imprudente en sera quitte avec quelques jours de repos.

Dans la nuit de samedi au dimanche, des malfaiteurs ont cherché à s'introduire dans la maison de M^{me} veuve M..., rue Brives en brisant la pierre d'un soupirail et en descellant les barres de fer dont elle était garnie. Dérangés sans doute dans leur besogne par quelques passants attardés, ils ont dû abandonner leur criminelle entreprise.

Manufacture d'armes. — On télégraphie de Tulle qu'un vif émoi règne dans cette ville par suite des bruits relatifs à la suppression de la manufacture nationale des armes.

de chercher à me débarrasser de vous...

Les longues explications de Gentil ne manquaient pas de logique. Un être grossier, brutal comme lui, ne devait pas, en effet, avoir recours à d'autres moyens pour se mettre hors de péril. C'est l'histoire du sanglier de la fable : acculé à l'arbre, il se retourne et, au lieu de fuir encore devant le chasseur, il l'attaque, et le déçoit. Hilarion Gentil avait vu Loïc suivre sans hésiter le chemin qui conduisait jusqu'à lui. Redoutant d'être perdu, il avait voulu perdre.

Loïc songeait à tout cela et faisait ses réflexions. Un instant, il s'était demandé pourquoi Hilarion n'avait pas tout avoué plus tôt. Mais il reconnaissait que, sans Blanche, il eût refusé de croire à l'exactitude de ce récit.

Peut-être, aurait-il craint, aussi, d'écouter trop les secrets désirs de son cœur. Ne devait-il pas souhaiter avant tout de ne pas trouver coupable le père de Jeanne ? Tandis que sa sœur ne pouvait pas être entraînée par des pensées intéressées.

— Soit, je crois que vous n'êtes pas l'assassin. Mais, cet Amédée Lejosne, qu'est-il devenu ? Où est-il ? Vous êtes, vous, la cause indirecte de la mort de mon père, puisque c'est en lui montrant ces lettres volées que vous l'avez attiré hors de chez lui. Je vous pardonnerai, à une seule condition : vous me direz où je pourrai arrêter l'assassin et le livrer à la justice.

— Il est mort.

— Mort !

Blanche s'avança :

— Loïc, dit-elle d'une voix tremblante, tu sais avec quelle ardeur j'ai suivi tes premières

LE DÉPARTEMENT DU LOT

à l'Exposition de Géographie de Toulouse.

Nous lisons dans le n^o 11 du *Bulletin pédagogique* qui vient de paraître, un excellent compte rendu de la visite des Instituteurs du Lot à l'Exposition de Géographie de Toulouse. Nos lecteurs, nous n'en doutons pas, liront ces pages avec le plus vif intérêt :

Les Instituteurs et les Institutrices du département du Lot étaient informés, le 15 mars dernier, qu'une Exposition Géographique aurait lieu à Toulouse, et leurs envois devaient être expédiés à Cahors, au plus tard le 15 mai ; on peut donc dire que l'Exposition a présenté une sorte de caractère d'improvisation qui excluait, dans une certaine mesure, les travaux préparés de longue main en vue de l'Exposition même ; ce n'est peut-être pas là une des plus mauvaises conditions où puisse se placer, pour des œuvres de ce genre, l'autorité universitaire. Ajoutons que, si nous sommes bien informé, presque tous les envois ont eu les honneurs de l'Exposition ; ce qu'on appelle communément le *Salon des refusés* remplirait à peine une toute petite caisse, encore est-ce surtout la crainte d'occuper trop de place qui a déterminé quelques suppressions.

MM. les Inspecteurs primaires n'ont pas perdu leur temps. Tous les arrondissements ont été représentés à l'Exposition ; et principalement la 2^e circonscription de Cahors, qui s'est distinguée, non seulement par le grand nombre des travaux exposés, mais aussi par l'homogénéité de son exposition.

M. Baumier, qui dirige cette circonscription avec une infatigable activité, a voulu donner en même temps à ses instituteurs une bonne leçon de pédagogie, en les invitant à visiter et à étudier avec lui l'Exposition de Toulouse, en ce qui concerne les travaux des écoles primaires ; car il est de ceux qui pensent, avec raison, selon nous, que l'Exposition scolaire n'est pas un concours, mais une exhibition, la plus générale possible, de ce que chacun fait, croyant sans doute faire de son mieux, suivant ses moyens, suivant ses ressources, suivant ses capacités aussi. C'est ce rapprochement de bonnes volontés qui fait le prix des Expositions scolaires ; c'est aussi ce qui en fait la véritable utilité. Vous faites ce que vous pouvez dans votre école ; toutefois, votre voisin, qui fait aussi ce qu'il peut, mais qui se trouve dans de meilleures conditions que vous, arrive à des résultats meilleurs : l'Exposition scolaire vous fait connaître ces résultats ; c'est tant mieux pour lui, mais ce n'est pas tant pis pour vous. Voilà comme il faut juger les choses. Et non seulement ce n'est pas tant pis pour vous, mais c'est même à votre profit : la main sur la conscience, dites quel est l'instituteur qui, ayant visité et étudié comme il le doit une Exposition scolaire, n'ait pu tirer pour sa propre classe une bonne leçon soit de la supériorité, soit des erreurs de ses confrères, et même des jugements, justes ou faux, portés par les visiteurs ? Ce qu'il faut voir dans une Exposition scolaire, sans vouloir y trouver autre chose, c'est la constatation de ce qui se fait, à un moment donné, dans les écoles d'un département ; c'est la reconnaissance publique d'un mérite incontesté et incontestable ; c'est le rapprochement de procédés, bons ou défectueux, dont on peut comparer les résultats ; c'est le rapprochement aussi, ne fût-ce que pour quelques jours, des instituteurs eux-mêmes ; c'est la participation du public aux affaires de nos écoles et le moyen qu'on lui fournit de leur témoigner son intérêt. Et, en se plaçant à ce point de vue, qui est le seul juste, on se consolera bien vite, pourvu qu'on ait la conscience tranquille, de quelques déceptions, de quelques déboires, de quelques paroles malveillantes qu'on aura pu entendre

recherches, avec quelle fièvre je voulais que le meurtrier fût trouvé et puni... Aujourd'hui, hélas ! nous n'avons plus à punir... Dieu a frappé lui-même. Regarde !

En parlant ainsi, elle ouvrit son secrétaire, y prit un papier portant le timbre de la mairie de Saint-Sorlin, département de l'Ain, arrondissement de Belley. C'était un extrait des actes civils de cette commune enregistrant le décès du sieur Amédée Lejosne. La mort remontait à trois mois. M. de Maudreuil n'avait plus rien à répliquer. Il avait demandé des explications, on les lui donnait.

— Allons, murmura-t-il, tu as été plus heureuse que moi, ma pauvre Blanche. Pendant que je ne parvenais pas à suivre la bonne piste, toi, tu as été droit au but, et tu ne t'es pas trompée.

— Le hasard seul m'a fait tout découvrir, répartit la jeune femme d'un ton sombre. J'avais si à cœur de t'aider dans ton œuvre, m'eût-il fallu donner ma vie !

— Comment as-tu fait ?

Cette simple question troubla Blanche. Mais ce ne fut que pendant un instant.

— Jeanne est venue tout me raconter, dit-elle. La déposition de cet homme s'accordait avec le papier, avec le récit de Jeanne. Elle ne voulait pas que tu parvisses jusqu'à son père : elle se confiait à moi.

— Comment t'es-tu procurée cet acte de décès ?

— Par mon mari.

— Ainsi, tous vous vous êtes cachés de moi pour parvenir au meurtrier, s'écria Loïc avec hu-

meur.

meur.
— Loïc...
— Ne m'en veuille pas de ma colère, ma Blanche chérie. Je te crois. Je n'ai plus qu'une chose à faire pour être bien convaincu que tu ne t'es pas trompée.

Le jeune homme avait besoin de repos. Toutes ces émotions le brisaient. Il embrassa sa sœur et se retira dans son appartement. Il voulait réfléchir. C'est que, malgré lui, le doute subsistait dans son cœur. Tout ce qu'on lui avait raconté manquait de clarté. Ces explications, greffées les unes sur les autres, lui paraissaient embrouillées. Il lui semblait que ces faits qui, mis à la suite, étaient logiques, deviendraient soudainement absurdes s'il pouvait connaître l'X du problème.

Non qu'il en fût à croire que Blanche, par pitié pour son amour, eût essayé de le tromper sur la culpabilité d'Hilarion. Il n'en était pas encore là, mais il craignait que la jeune femme, égarée par des témoignages menteurs, ne se fût abusée elle-même.

De son côté, Blanche était demeurée seule avec Hilarion. Dès que Loïc fut sorti, elle ouvrit de nouveau son secrétaire, y prit un paquet de billets de banque et les donna à cet homme.

— Payez-vous, dit-elle.

ALBERT DELPIT

(A suivre).

où l'ogive domine, et qui présente deux églises l'une à côté de l'autre; la nef fut bâtie au commencement du XIII^e siècle par Raymond VI, comte de Toulouse; le chœur, brûlé dans les premières années du XVII^e siècle, fut reconstruit presque aussitôt; il représente le commencement d'une nouvelle église qui n'a pas été continuée; — L'église des Jacobins, bâtie vers la fin du XIII^e siècle; — La Dalbade, monument très curieux, avec son clocher gothique et son portail renaissance.

Toulouse possède aussi plusieurs couvents bâtis au Moyen-Age. Il ne faut pas s'étonner que les moines aient laissé des monuments remarquables. Les Dominicains surtout qui exercèrent à cette époque la triste mission d'inquisiteurs, étaient fort riches; ces agents d'un pouvoir inique inspiraient aux populations une grande crainte; ils recevaient de nombreuses donations, et dans l'orgueil de triomphe, tandis que le Midi gémissait sous leur tyrannie, ils faisaient élever des monuments destinés à perpétuer le souvenir de leur terrible domination. A Philippe-le-Bel — et c'est là une des pages les moins connues de son histoire — revient l'honneur d'avoir fait disparaître l'inquisition du Midi de la France. Elle n'exécutait pas elle-même les sentences qu'elle prononçait; les condamnés étaient remis aux mains des magistrats royaux. Philippe-le-Bel défendit aux sénéchaux d'exécuter les sentences de l'inquisition.

Il faut visiter le couvent des Dominicains; — celui des Cordeliers, les rivaux des Dominicains qui possédèrent une belle église dont il ne reste qu'une tour et un portail; — celui des Augustins, où l'on a installé le Musée de peinture; la cour est entourée de cloîtres qui sont une œuvre d'art charmante. Il faut voir aussi le Château Narbonnais, qui fut la résidence des comtes de Toulouse.

Le Moyen-Age nous a laissé des couvents sombres, des monuments d'un aspect rébarbatif, en harmonie avec la tristesse et les misères du temps: les nécessités de la défense obligeaient les architectes à sacrifier l'agréable à l'utile. Au XVI^e siècle, plus de guerres privées; la sécurité renaît; alors s'élèvent les châteaux de plaisance avec leurs murailles légères et leurs gracieux ornements. A l'immobilité de la propriété succède la circulation des richesses; le commerce et l'industrie sont nés: ce sont des particuliers qui font bâtir. Visiter la maison de pierre et l'hôtel d'Assezat, construits à l'époque de la Renaissance. — Vous verrez aussi le Capitole, monument du XVI^e siècle dont la façade n'est que du siècle dernier, et qui, d'ailleurs, offre peu d'intérêt.

En traversant la place Saint-Etienne, rappelez-vous qu'on y a brûlé un philosophe en 1619, et n'oubliez pas que c'est sur la place Saint-Georges que fut roué Calas.

(A suivre).

Empoisonnements. — Une des compagnies de la division des équipages de la flotte, à Lorient, a tout entière été prise de vomissements et de diarrhée; 132 marins se tordaient de douleur dans les cours du quartier.

C'était la nuit. On a réveillé tous les médecins de la marine croyant à une explosion de choléra. Ils ont heureusement reconnu qu'il s'agissait de nombreux cas d'empoisonnement.

Des vomitifs énergiques ont été administrés aux malades, et ils sont tous hors de danger.

Des recherches qui ont été faites, il résulte que la compagnie avait bu, dans la journée, de l'eau infectée par le cadavre d'un animal.

La misère à Toulouse. — Le *Réveil Méridional*, reçoit la lettre suivante:

Lundi, il y avait à Toulouse plus de quatre cents ouvriers maçons, tailleurs de pierre, etc., sans travail; et nous sommes de ce nombre. Voilà plusieurs mois que les travaux des trois grands chantiers de la ville, le Capitole, le Musée et la Faculté sont suspendus, et rien ne fait prévoir la réouverture de ces travaux à bref délai.

Cependant l'hiver approche avec son contingent de misères et de souffrances pour les ouvriers sans travail, et le conseil municipal n'a pas l'air de s'émouvoir de cette situation à laquelle il est de son devoir de porter remède dans la mesure possible.

Déraillement. — A la suite de la tentative criminelle de déraillement dont nous avons parlé, il y a quelques jours, et dans laquelle un essor ne dut son salut qu'à la vigilance d'un gardien de nuit, la compagnie des chemins de fer du Midi fit exercer une active surveillance, de côté de Narbonne, aux disques d'arrêt de la montante vers Carcassonne.

Malgré cela, dimanche encore, le cantonnier de service saperçut qu'on avait essayé de caler le disque avec des pierres pour l'empêcher de jouer.

Enfin, mardi dernier, des agents dissimulés dans les taillis qui bordent la voie, surpris deux mauvais garnements au moment où ils introduisaient des pierres assez grosses dans la rainure des poulies du disque aval de la gare de Carcassonne. Ces pierres, calant le disque, l'empê-

chaient complètement de manoeuvrer.

On s'empara sur-le-champ des deux précoces vauriens que les agents amenèrent à la gare de Carcassonne, où ils furent d'abord interrogés par le chef de gare et le commissaire de surveillance.

Ils déclarèrent se nommer, l'un, François Balford, âgé de neuf ans et demi, demeurant rue du Pont-Vieux, à Carcassonne; l'autre Louis Mary, âgé de neuf ans, demeurant même rue, 44.

Interrogés sur les motifs qui les avaient poussés à un acte qui aurait pu avoir pour conséquence les plus terribles catastrophes, ils déclarèrent qu'ils « voulaient voir un déraillement. »

Ils apprirent ensuite au chef de gare qu'ils n'étaient pas seuls, et que, déjà une fois, ils avaient « opéré » avec d'autres de leur petit camarades. Toutes les fois, ils se dissimulaient dans les environs pour assister au spectacle qu'ils se promettaient, mais la surveillance des cantonniers les avait toujours déçus.

Evasion à la prison de Lavaur.

— Mercredi soir, grand émoi dans la ville de Lavaur. Une évasion des plus audacieuses et aussi très habilement conçue. Le sieur de Virvent, accusé du crime d'assassinat sur la personne de sa mère et naguère ramené d'Algérie, où il avait été arrêté, venait de s'évader en compagnie d'un autre prisonnier, le sieur X..., de Poylaurens, accusé d'attentat à la pudeur.

Ces deux gredins, qui, depuis longtemps, sans doute, préméditaient leur coup, ont pu s'échapper à l'aide d'un banc et d'une planche enlevée d'une porte, le tout relié par une corde qu'ils avaient fabriquée avec des lisières servant à confectionner des sandales.

Deux murs forment l'enceinte de la prison, ils sont séparés par une certaine distance; il a donc fallu que les prisonniers montés sur le premier mur forment une espèce de passerelle pour atteindre le faite du mur extérieur, beaucoup plus élevé que le premier pour de là descendre dans la rue.

Tout cela s'est accompli très promptement, car, à six heures, au moment du repas, tous les prisonniers étaient présents, tandis qu'à six heures et demie, lorsque le gardien a voulu les faire rentrer dans leurs cellules, les deux prévenus étaient partis.

L'un d'eux cependant, le sieur X..., pris d'un remords subit de conscience et s'étant d'ailleurs foulé un pied en s'élançant dans la rue, avait pris le parti fort raisonnable d'aller clopin-clopaud frapper à la porte de la maison d'arrêt et prier de le réintégrer dans sa cellule.

Pendant ce temps, de Virvent prenait la clef des champs.

La justice, aussitôt informée, a pris immédiatement toutes les mesures nécessaires; des télégrammes ont été lancés dans toutes les directions, mais, jusqu'à présent, le fugitif a pu échapper à toutes les recherches.

Espérons cependant qu'il tombera sous peu entre les mains de la justice, qui le mettra désormais à l'abri d'une nouvelle évasion.

Conservation des fruits.

Un procédé pour la conservation du fruit par le coton: Pour les raisins, on laisse les grappes sur le cep aussi longtemps que possible, même jusqu'aux premiers froids, pourvu que les gelées soient légères; on les coupe, alors, et, après avoir enlevé avec des ciseaux tous les grains endommagés, on les laisse pendant quelques jours dans une chambre froide. Alors, on les emballe entre des couches de coton ordinaire, dans des vases tels que des boîtes en fer blanc ou des conserves en verre; on ferme hermétiquement les vases et l'on mastique le couvercle avec de la cire à bouteilles.

Avec ce procédé, on a de bons raisins, souvent jusqu'en mai. On garde ces vases dans une chambre fraîche, à l'abri de la gelée.

La conservation des pommes et des poires est encore plus facile dans le coton, ce qui paraît cependant entraver leur complète maturation.

La température. — Le temps s'est tout à coup rafraîchi dans notre région. La campagne est couverte tous les matins de gelée blanche; les soirées et les matinées sont froides.

Cette température est, paraît-il, générale dans le midi de la France. Les journaux de l'Ar-

dèche annoncent, en effet, qu'il a très fortement gelé le 10 et le 11 de ce mois. D'autre part, la neige a fait, la semaine dernière, son apparition dans les montagnes de l'Ariège, et les bestiaux ont dû quitter en hâte leurs pâturages et regagner leurs étables.

C'est l'hiver qui s'annonce. Les pauvres populations de nos campagnes sont consternées. Les animaux sont déjà aux écuries avant que le regain soit entré dans les granges. Il pourra sur place, car les ploies sont permanentes.

Les récoltes tardives ne sont pas rentrées, non plus, et les pommes de terre, notamment, pourriront aussi avant d'avoir pu être cueillies à sec. Cette année sera désastreuse pour nos petits agriculteurs.

Ce qu'on boit en France. — Les tableaux statistiques, publiés par la direction générale des contributions indirectes, viennent de donner le chiffre des quantités de vin, bière, cidre, et d'alcool consommés en moyenne par habitants dans les principales villes de France.

Pour le vin, c'est à Clermont-Ferrand que la consommation est la plus considérable; la moyenne consommée par habitant est de 233 litres; à Grenoble elle est de 216 litres; à Toulouse, 212 litres. Dans les centres vinicoles, elle est beaucoup moins importante; ainsi, la moyenne, à Bordeaux, est de 206 litres par habitant; à Cette, de 107 litres; à Montpellier, de 149 litres; à Dijon, de 191 litres.

Jurisprudence. — Un jardinier auquel on donne huit jours environ pour quitter sa place a-t-il le droit de prétexter qu'étant marié et père de famille il a droit à un mois pour s'en aller?

Réponse. — Il n'y a pas de règle absolue à cet égard. C'est une question d'usage et d'appréciation. Si le jardinier est à l'année, on peut le congédier sans lui donner un mois: c'est une coutume admise partout. S'il était au mois (ce qui est bien rare), on pourrait le congédier en loi donnant huit jours.

Plus de névralgies.
«Lurs (Basses-Alpes), je souffrais depuis trois ans de névralgies, d'anémie, de maux de tête, étourdissements, etc. Je vais de mieux en mieux depuis que je prends de vos Pilules Suisses. Veuillez m'envoyer deux boîtes à 1 fr. 50, et je vous prie de publier ma lettre afin de propager vos excellentes pilules.»
«Clément MOUTER.»
A. Herzog, Ph^o, 28, rue de Grammont, Paris.
Lisez l'Almanach des Pilules Suisses pour 1885 qui vient de paraître, 40 pages illustrées, gratis dans les pharmacies.

BOURSE. — Cours du 23 octobre.

3 0/0	78 15
3 0/0 amortissable (ancien)	79 52
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	104 70
4 1/2 0/0 1883	109 20

Dernier cours du 22 octobre.

Actions Orléans	1,305 00
Actions Lyon	1,235 00
Obligations Orléans 3 0/0	373 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	304 50
Obligations Lombardes (jouissance)	301 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	330 00

BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 octobre 1884.

Les prix élevés aux environs desquels les cours de nos fonds publics, ont réussi à se maintenir, depuis quelques jours, et cela, malgré la grande incertitude de la situation actuelle, ces prix élevés, disons-nous, doivent commencer à donner sérieusement à réfléchir à quelques acheteurs.

D'un autre côté, les vendeurs à découvert ont été si maltraités ces temps derniers, toutes les tentatives pour récupérer une partie des pertes cuisantes qu'ils ont éprouvées, ont si pitoyablement avorté que l'hésitation qui se manifeste dans leurs rangs s'explique tout naturellement.

De part et d'autre, on paraît résolu, au moins pour le moment, à n'opérer qu'avec la plus extrême circonspection; de là cette inactivité dans les transactions que nous avons constatées dans nos précédents bulletins et qui est encore le signe caractéristique de la séance d'aujourd'hui.

On traite le 3 0/0 à 78.15; l'Amortissable à 79.45 et le 4 1/2 à 109.15.

Le marché des actions des institutions de crédit ne présente aucun intérêt. Le Foncier a, toutefois, quelques demandes à 1305; la Générale conserve le cours de 457; la Banque de Paris est offerte à 725; le Crédit Lyonnais est lourd à 545; la Banque Franco-Egyptienne se négocie à 552; elle baisserait, sans doute, dans de sensibles proportions si les échanges étaient un peu plus suivis.

Les actions de nos grandes lignes de chemins de fer se traitent aux prix de la veille; les obligations Est-Algérienne valent 330.

L'action Suez fait 1895; le Printemps est demandé au comptant, mais il est loin des cours auxquels l'augmentation des recettes lui donnerait droit de prétendre.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

La troupe lyrique a déboté mardi sur notre scène. Nous ne nous étendons pas sur cette première audition. Pour aujourd'hui nous nous bornerons à dire que la représentation des *Mousquetaires de la Reine* nous a quelque peu dédommagés des horreurs du drame de dimanche dernier.

Nous avons entendu dans l'œuvre d'Halévy des chanteurs d'un réel mérite. Une basse à la voix pleine et bien assise.

Une première chanteuse à l'expérience scénique incontestable et qui dispute avec succès aux ans une voix juste, très bien conduite et par moment pleine de douceur et de mélodie.

Un ténor à la voix étendue quoique peu homogène, très agréable dans la demi-teinte, un peu hésitante dans les notes de tête, fort acceptable en somme pour les oreilles les plus chatouilleuses.

Quant aux chœurs, eh bien, ma foi, ils font ce qu'ils peuvent, et ils suppléent vaillamment au nombre en forçant leurs moyens, ce qui n'est pas toujours d'un effet bien harmonieux.

En somme, soirée très acceptable pour Cahors, où nous n'avons guère le droit, vu l'exiguité de la subvention, de nous montrer trop difficiles.

Spectacle du jeudi 23 octobre 1884.

BÉBÉ

Comédie en 3 actes, du théâtre du Gymnase, de MM. Hennequin et de Najac.

LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS

Comédie en un acte, de M. L. Gozlan.

Faculté de Toulouse

RENTÉE DE MM. LES ÉTUDIANTS

M. Barbe, ancien étudiant, Directeur-propriétaire de l'Hôtel et Restaurant des Nations, rue de Rémusat, 34, a l'honneur d'informer MM. les Étudiants que, n'ayant pas de loyer à payer, ils trouveront dans son établissement une table excellente au prix de **60 francs** par mois, service compris. — **Salons spéciaux.** — **Service à la carte.**

PROPRETÉ. — PRÉVENANCE. — CÉLÉRITÉ.

St-NICOLAS, 5^e année. Sommaire du numéro 46. (16 octobre 1884). — Fleur des eaux. Ray. — Dévouement. Victorien Aury. — Toinette et Toto. L'Oncle Gilbert. — Huit jours d'indépendance. Eudoxie Dupuis. — La petite maison rustique. Marthe Bertin. — La boîte aux lettres. — La tréille aux devinettes. — Illustrations par A. Ray, A. Kauffmann, Marshall, Ch. Clérieux, A. Gaillard, etc. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 45, rue Soufflot, Paris.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. Barral (G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an 20 fr. — Sommaire du N^o 810, 18 du octobre 1884: H. Sagnier. Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — P. de Gasparin. La crise agricole et les droits de douane. — Féral. Les prix cultureux dans les Hautes-Pyrénées. — Bosc. Culture des palmiers. — Kient. La ferrure Charlier. — Sauvage. La vigne et le pourridié. — Sagnier. Transport hydraulique des betteraves. — Redier. L'usine agricole. — Assi et Genès. Nouvelles inventions agricoles. — Sagnier. Concours et congrès pomologique à Rouen. — E. Maguier. visite au Plaud-Chermignac. — Rémy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. — Féron. Bulletin financier. — Gravures noires: Transport hydraulique des betteraves (3 fig.).

SCIENCE ET NATURE. Sommaire du numéro 46. — Texte: La fête des luttteurs à Interlaken, par H. du Chemin du Paré. — Les Ifs séculaires, par L. Mangin. — Les traverses de chemin de fer en verre, par Paul Renard. — Les Dinosauriens, par H.-E. Sauvage. — Les tremblements de terre au Nicaragua, par Marcel Blanchard. — A travers la science: La matière et la physique moderne; Tout par l'électricité; Piles électriques et accumulateurs; Téléphones; Assainissement au moyen du flambage des locaux infectés; L'anisette en Chine; Nouveau procédé de déphosphoration des fontes pour les convertir en acier; Couveuses électriques; Electricité médicale; Exploitation industrielle du glacier du Rhône. — Gravures: La fête des luttteurs à Interlaken, d'après un croquis de notre correspondant spécial, illustration par Dosso et Cordier. — Le ballet de la moisson, d'après une photographie, illustration par Dosso et Chapon. — L'If, rameau, fleur et fruit. — Dent de Mégalosure, Dent d'Iguanodon. — Paysage terrestre de l'époque jurassique (Amérique). Reptiles: Stégosaure, Comptonole, Pterodactyles. Végétaux: Conifères et Cycadées. — Restauration du squelette de Brontosaurus. — Restauration du squelette d'Iguanodon, illustrations par Jobin et Vermoreken. — Le lac de Managua et le lac de Nicaragua. — La couveuse électrique. — Scie chirurgicale de l'Electro-dynamo-company. — Bureau à la librairie J.-B. Baillières et fils, 19, rue Hauteville, Paris.

VIGNES AMÉRICAINES DU DOMAINE DE CAUMONT
PRÈS PUY-LEVÉQUE (LOT)

	Boutures le mille.	Racisés le mille.
Jacquez	30 »	150 »
Herbement	30 »	180 »
Cunningham	30 »	80 »
Riparia	30 »	100 »
Solonis	30 »	
York Madeira	30 »	

Boutures Othello, Canada, Triumph, Noah, à prix modérés
Adresser les demandes à M. PIEDLOUP, régisseur du domaine
de Caumont.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de
vendre tout à
bon marché et
entièrement de
confiance est
absolu dans la
maison.

Maison de Confiance

Tout article qui
a cessé de plaire
est échangé
ou remboursé,
au gré de l'a-
cheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveauté pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance. JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

VINS A DOMICILE

J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1^{er} février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN
avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCIERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

CADETTE DU LOT GAILLARD

En vente au bureau du Journal.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.

En vente chez tous les libraires.

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liquours.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Miras, Jalons, Chaines d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Canons, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenterie.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS
(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

G. DESPRATS, Successeur
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

LES RAMOS

Marchand tailleur

rue Fénélon, 9, vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 50 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État, Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales. HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence. CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc. HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins. Administration de la C^o concessionnaire : PARIS, 8, Boulevard Montmartre. EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE. Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.

A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Établissement des bains y annexé. Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant, A. Layton.

21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR.



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOÏTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter ; Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

GELLÉ Frères, Inventeurs, 6, Avenue de l'Opéra, PARIS

EXPOSITION 1878 — MÉDAILLE D'OR



NIGRITINE VÉGÉTALE

Teinture pour les Cheveux et la Barbe

Cette teinture est, sans contredit, la meilleure, la plus sûre et la seule inoffensive.

NOIR, BRUN CHATAIN

DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction : — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1841. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 f. 10 par la poste.

LE QUERCY

AUX ETATS GÉNÉRAUX DE 1789. — Assemblées des sénéchaussées, procès-verbal des séances — Liste complète des députés, par M. L. COMBARIEU, archiviste départemental. 15 exemplaires à vendre : 7 fr. au Bureau du Journal du Lot, 7 fr. 50 par la poste.

GOURDON

ET SES SEIGNEURS du X^e siècle au XIV^e siècle par MM. L. COMBARIEU et F. CANGARDEL. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. 1 f. 25 par la poste.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes

ne reviendra qu'à 48 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1^{re} liv. à 45 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires dar un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série